

7 SI garantit la transparence des finances et leur transfert correct. SI garantit par la coopération avec ses partenaires que les dons affectés à un projet sont transférés à 100 pour cent pour l'objectif décrit. Le contrôle permanent de la bonne exécution de toutes les affaires financières est garanti par des auditeurs élus. SI finance son propre travail associatif grâce aux cotisations des membres et à des dons en dehors du travail de projets. SI n'accepte pas les dons en espèce ou en nature qui sont soumis à des conditions et qui pourraient restreindre l'indépendance et la prise de décision.

8 SI vit à travers un nombre important de membres, leur diversité individuelle, leurs activités et leurs compétences. La cotisation régulière en tant que don permanent et l'accord sur le programme et les statuts sont les seules conditions d'adhésion à SI. Les membres peuvent prendre des responsabilités et militer selon leurs facultés et leurs possibilités, que ce soit au niveau linguistique, technique, organisationnel ou artistique. SI encourage expressément l'adhésion et la participation au travail non seulement de personnes individuelles, mais aussi d'initiatives, d'organisations et d'entreprises. SI veille à ce que l'indépendance soit maintenue.

ENSEMBLE ET BIEN ORGANISÉES, LA SOLIDARITÉ ET L'ENTRAIDE INTERNATIONALES PEUVENT FAIRE BOUGER BEAUCOUP DE CHOSES ET ONT DE L'AVENIR.

9 SI travaille de façon démocratique et organise ce mode de travail comme suit :

- > Les membres définissent le cadre du travail par des décisions prises lors des Assemblées fédérales des délégué.e.s. La Représentation fédérale de SI est liée à ces décisions.
- > Les groupes locaux décident eux-mêmes, sur la base des décisions de l'Assemblée fédérale des délégué.e.s, des priorités de leur travail.
- > La Représentation fédérale, ainsi que les groupes locaux et régionaux, peuvent développer leurs propres initiatives.
- > Comme lien entre le travail fédéral, le travail local et les personnes individuelles, la Représentation fédérale fournit régulièrement des informations et propose deux fois par an des assemblées supra-régionales, où tous les membres sont invité.e.s.j

10 SI est une partenaire alliée fiable. Lorsqu'on pratique la solidarité internationale, on rencontre de nombreuses autres initiatives et organisations. SI ne se voit pas comme leur concurrente, mais comme alliée, et cherche la coopération par exemple avec des groupes internationalistes, écologiques, pour la paix, de femmes, de LGBT*, de réfugiés et de défense des droits de l'homme, avec les syndicats ou les partis politiques.

* (lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels)

Demande d'adhésion à Solidarität International e.V.

Je deviens membre de SI:



A envoyer dans une enveloppe à: Solidarität International (SI) e.V. · Gabenstr. 89 · 47057 Duisburg

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal, Lieu: _____

E-Mail: _____

N° de téléphone: _____

Ma cotisation de membre de € _____
est payé par (au moins 1,50 €/Le mois)

Prélèvement automatique
 annuel différent: _____

N° de compte / IBAN _____

Institut bancaire / BIC _____

Ordre permanent à partir du _____
sur le compte de cotisation de SI
IBAN: DE11 5019 0000 6100 8005 76, BIC: FFBDEFF, Frankfurter Volksbank

doit être encaissé en espèces

Note d'information sur la protection des données :
Vos données personnelles sont collectées, traitées et utilisées par Solidarität International e.V. conformément au règlement général européen sur la protection des données (RGPD) afin de gérer votre adhésion.

Dans le cadre de ces objectifs, vos données ne sont transmises et utilisées qu'à des personnes spécialement mandatées. Elles ne sont pas transmises à des tiers. Vous trouverez d'autres informations sur la protection des données sous www.solidaritaet-international.de

J'ai pris connaissance des informations sur la protection des données.

J'autorise la publication de photos pour le travail de l'association dans les médias que nous utilisons.

Date, signature _____

PROGRAMME

de Solidarität International (SI) a.s.b.l.

l'organisation de solidarité et d'entraide, porteuse d'avenir



adopté le 6.9.2020 par
la 11e Assemblée fédérale des délégué.e.s

Solidarität International (SI) e.V.
démocratique - non partisane - indépendante financièrement
ouverte sur le plan idéologique